

Réf: Dossier N° 103018

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ARRAHMANE SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY FAYA EN FACE  
DU SUPER MARCHÉ BON PRIX, Lot 68, Ilot 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARRAHMANE SARL »

Objet :

- Gestion immobilière, construction, rénovation ;
- Architecture et décoration d'intérieure ;
- Travaux publics ;
- Lotissement vente de terrain ;
- Location ;
- Placement de personnels ;
- Tous travaux et prestations diverses ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY FAYA EN

FACE DU SUPER MARCHÉ BON PRIX, Lot 68, Ilot 09

Dirigeant(s) : M BARRO IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02425 du 04/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18801/GTCA/RC/2022 du 04/05/2022

